

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
<b>Herausgeber:</b>	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	16 (1910)
<b>Artikel:</b>	Les jetons représentant les Métamorphoses d'Ovide : sont-ils l'oeuvre de Jérôme Roussel, de Jean Dassier ou de Ferdinand de Saint-Urbain?
<b>Autor:</b>	Demole, Eug.
<b>Kapitel:</b>	[Introduction]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-172560">https://doi.org/10.5169/seals-172560</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LES JETONS REPRÉSENTANT  
LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE  
SONT-ILS L'ŒUVRE DE  
JÉRÔME ROUSSEL, DE JEAN DASSIER  
OU DE  
FERDINAND DE SAINT-URBAIN ?

---

L'antiquité grecque et romaine s'est servie de jetons pour compter ; il en fut de même aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Les jetons employés alors n'offraient qu'un médiocre intérêt, attendu que les peuples anciens ne faisaient usage sous ce nom que de petits disques d'os ou de corne, sans représentation. C'est à la France, et selon toutes probabilités au XIII<sup>e</sup> siècle, que revient l'innovation des jetons de métal, décorés de légendes et de sujets comme les monnaies.

Pour compter, il fallait non seulement des jetons, mais encore une sorte de planchette, rayée de colonnes dans les deux sens, horizontal et vertical, sur lesquelles on faisait manœuvrer les jetons. Ceux-ci acquéraient alors une valeur de position. Suivant qu'ils se trouvaient placés dans une colonne ou dans une autre, ils représentaient des unités, des demi-dizaines, des demi-centaines, et ainsi de suite. Cette planchette, que l'antiquité avait nommée « abaque », se trouvait désignée sous le nom de « comptoir » au moyen âge.

Les chiffres arabes, tels que ceux dont nous nous servons, ont commencé à devenir d'un usage vulgaire en Europe dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, mais on

se tromperait en pensant qu'ils détrônèrent d'emblée les jetons du rôle que pendant tant de siècles ils avaient joué dans les comptes.

La lutte fut longue et opiniâtre, mais la concurrence que firent les chiffres aux jetons ne devint sérieuse qu'à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le jeton, comme instrument de compte, se trouvait déjà démodé, ainsi qu'en fait foi la première scène du *Malade imaginaire*. Désormais, si le jeton sert encore à compter, c'est de plus en plus une exception ; son rôle, moins utile et plus modeste, consistera à marquer les points dans les jeux de cartes<sup>1</sup>.

Ayant cessé d'être un outil de compte, le jeton revêt alors un autre caractère, il tend à devenir une sorte de médaille qu'il vaut la peine de graver avec soin. Car s'il a perdu de son importance première, en cessant d'être utilisé pour l'arithmétique, il s'adresse désormais à une clientèle choisie qui aime à le manier et à le produire. C'est alors qu'on voit apparaître des séries de soixante à quatre-vingts jetons, tous différents les uns des autres, dont la réunion forme une bourse<sup>2</sup>.

On connaissait depuis longtemps une bourse formée de soixante jetons de cuivre bronzé, parfois d'argent, représentant les fables racontées dans les trois premiers livres des *Métamorphoses* d'Ovide, jetons gravés par Jérôme Roussel, en 1711<sup>3</sup>. Cette bourse ne se trouve complète nulle part, mais en réunissant les jetons et les coins conservés par le Cabinet et le Musée monétaire de France,

<sup>1</sup> Cf. Jules Rouyer et Eugène Hucher. *Histoire du jeton au moyen âge*. Paris et Le Mans, 1858, in-8 av. pl. et fig. dans le texte, pp. 11 et suiv.

<sup>2</sup> Bien des personnes nous ont aimablement fourni des renseignements sur l'existence des coins et des jetons qui font l'objet de ce travail. Nous désirons remercier tout particulièrement MM. A. Basset, consul suisse, colonel Flavigny et E. Manson, au Havre, R. Martz, à Nancy, et P. Bordeaux, A. Germette, H. de La Tour et F. Mazerolle, à Paris, ainsi que M. L. Forrer, à Londres.

<sup>3</sup> Cf. Rondot (Natalis). *Les Médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France*. Avant-propos, notes, planches et tables par H. de La Tour. Paris, Leroux, éditeur, 1904, gr. in-8 av. pl. (voir p. 53 la mention des jetons de Jérôme Roussel pour jouer à l'ombre et représentant les *Métamorphoses* d'Ovide).

par le Musée historique lorrain, par le Musée du Havre et par le Cabinet de numismatique de Genève, on arrive à reconstituer cette série qui se présente de la façon suivante : 1<sup>o</sup> Un jeton de dédicace à Louis XIV pour les fables du premier livre d'Ovide, comprenant vingt-deux jetons ; 2<sup>o</sup> Un jeton de dédicace à Mgr le Dauphin, pour les fables du deuxième livre, comprenant vingt jetons ; 3<sup>o</sup> Un jeton de dédicace à Mgr le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, pour les fables du troisième livre, comprenant quinze jetons. En tout soixante jetons, dont trois de dédicace et cinquante-sept de sujets.

Les jetons de dédicace présentent au droit une légende uniforme, hormis le changement des noms. Voici celui dédié à Louis XIV : Au droit, en douze lignes LE PREMIER | LIVRE | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE | DÉDIÉ | AU ROI. | PAR | SON TRES HUMBLE ET TRES | OBEISSANT ET TRES FIDEL *(sic)* | SERVITEUR ET SUIET | JEROME ROUSSEL | ·17II· Au revers LOUIS XIII. PAR LA G. DE D. ROI DE FR. ET DE N· Buste du roi âgé, tourné à droite.

Les cinquante-sept jetons à sujets présentent au droit, ceux du premier livre un monument rectangulaire, surmonté de deux sphinx adossés, supportant un médaillon où se trouvent gravés le nom et les traits d'Ovide ; le monument porte le titre du sujet qui figure au revers. Ceux du second livre, le Temps découvrant le médaillon d'Ovide et le présentant au Tibre, figuré sous la forme d'un vieillard étendu à terre, accompagné de la louve et des deux enfants ; sur la draperie tenue par le Temps, on lit le titre du sujet. Ceux du troisième livre, enfin, une femme tourrelée, assise à terre, au pied d'un monument, ayant près d'elle un lion et supportant le médaillon du poète ; le monument porte le titre du sujet. Les revers, tous différents, représentent chacun une fable des trois premiers livres des Métamorphoses. Les jetons mesurent 32 mm. et sont terminés par un double filet.

En parcourant le *Journal de la Monnaie des médailles*<sup>1</sup>, si utilement publié par M. Fernand Mazerolle, on est surpris de ne trouver aucune trace de la frappe de ces jetons, car à cette époque et bien plus tard encore, aucune médaille, jeton ou pièce quelconque, ne pouvait être frappée en dehors des ateliers royaux. A moins d'admettre des lacunes dans le journal cité plus haut — et malheureusement il est à croire qu'il en existe ça et là — on est en droit de supposer que les soixante jetons de Roussel, représentant les Métamorphoses d'Ovide, n'ont pas été frappés à Paris, ce qui peut paraître étrange, attendu qu'ils étaient dédiés aux principaux personnages de la famille de France.

Un second fait, plus déconcertant encore que le premier, c'est que Senebier, dans son *Histoire littéraire de Genève*<sup>2</sup>, écrite en 1786, dit à propos du talent de Jean Dassier : « Il y a du génie et de l'invention dans son « histoire romaine et dans ses métamorphoses d'Ovide ». Que viennent faire les jetons des Métamorphoses parmi les œuvres de Jean Dassier, à qui, du reste, aucun autre auteur que Senebier ne les a jamais attribués ? N'est-ce pas une erreur du savant bibliothécaire genevois qui, par complaisance, a voulu peut-être ajouter un fleuron à la couronne artistique déjà si riche de son compatriote ? Hélas non, ce n'est pas une erreur, Jean Dassier s'est occupé des jetons des Métamorphoses, alors que nous souhaiterions pour lui qu'il y fût demeuré étranger.

Le Cabinet de numismatique de Genève possède en effet une série de soixante jetons des Métamorphoses en cuivre bronzé, dont cinquante-sept sont identiques à ceux

<sup>1</sup> Le *Journal de la Monnaie des médailles, 1697-1726*, publié par F. Mazerolle, dans la *Gazette numismatique française*, 1897, pp. 329 et seq. ; 1898, pp. 149 et seq., 247 et seq., 355 et seq. ; 1899, pp. 31 et seq., 199 et seq., 249 et seq. ; 1900, pp. 357 et seq. av. pl.

<sup>2</sup> J. Senebier. *Histoire littéraire de Genève*. Genève, 1786, 3 vol. in-8, t. III, p. 307.

du Cabinet de France et des autres musées que nous avons cités plus haut. En revanche, on ne trouve dans cette série aucun des jetons dédiés au roi Louis XIV, à son fils et à ses petits-enfants, mais, pour les remplacer, un seul jeton de dédicace présentant au droit, dans le champ, l'inscription en quatorze lignes LES TROIS | PREMIERS LIVRES | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE, | DÉDIÉZ | À S. A. R. MONSEIGNEUR, | DUC D'ORLEANS | PETIT FILS DE FRANCE | REGENT DU ROYAUME; | PAR SON TRÈS HUMBLE | ET TRÈS OBEISSANT | SERVITEUR | JEAN DASSIER | ·1717· Au revers, le buste à droite du prince, avec la légende PHILIPPE D'ORLEANS REGENT DE FRANCE. Signé I. DASSIER. F

Outre ce jeton de dédicace, il y en a deux qui ne sont pas du même burin que les cinquante-sept autres : le premier sur lequel se trouve gravé le lamentable dénouement du drame de Pyrame et de Thisbé, un des premiers récits qui ouvre le livre IV des Métamorphoses, le second qui représente Sémiramis construisant les murs de Babylone. Ces deux jetons ne donnent ni l'indication du livre d'Ovide, ni le numéro de la fable.

En résumé, dans la série Roussel, nous trouvons trois jetons de dédicace et cinquante-sept jetons à sujets, et dans la série Dassier un jeton de dédicace et cinquante-neuf jetons à sujets, dont cinquante-sept sont identiques aux cinquante-sept jetons de la série Roussel et se confondent avec eux, puis deux autres d'un autre style et certainement d'un autre auteur qui paraît bien être Dassier. Pour être complet dans cette énumération, citons enfin un jeton des Métamorphoses que possède M. Paul Bordeaux. Il est d'un module un peu supérieur à ceux de Roussel et de Dassier, soit de 35 mm., et représente les matelots changés en dauphins. Ce jeton est en laiton argenté et d'une facture peu soignée, ce qui semble devoir le faire ranger dans une émission populaire, dont nous ignorons le graveur et l'éditeur.

Avant de chercher à débrouiller cet écheveau, il convient de parler des coins employés pour frapper ces jetons, de ceux au moins qui subsistent encore.

Parmi les coins de Jean et de Jacob-Antoine Dassier, donnés au nombre de quatre cent soixante-dix à la ville de Genève, en 1869, par les héritiers de M. Ador-Dassier, on trouve le coin du droit du n° 8, livre III des Métamorphoses : *Sémélé consumée par les feux de Jupiter*. Ce coin n'est ni trempé ni détourné, il n'est donc pas prêt pour la frappe. Au lieu d'un double filet, il présente un ornement circulaire. Les détails du sujet sont également quelque peu différents de ceux du jeton connu et le module n'est que de 29 mm.

Un second coin, droit du n° 3, livre III, *Combattants nés du sang du dragon*, est en revanche en état de service et de tous points semblable au jeton connu de Roussel. Un troisième coin, enfin, n'est autre que celui qui représente Mgr le Dauphin, mais avec quelques variantes.

Le Musée monétaire, à Paris, possède dix-huit coins des Métamorphoses, dont plusieurs inachevés ; le module varie de 29 à 31 mm. Il y en a six qui sont ornés d'un grènetis, ce sont *le Chaos* (revers) ; *les Géants* (revers) ; *Daphné changée en laurier* (revers) ; *Io changée en vache* (revers) ; *le Sommeil d'Argus* (revers) ; *Syrinx en roseaux* (revers). En outre, trois coins portent en dehors de la partie gravée la signature D ou D à rebours, ce sont : *le jeton de dédicace de Dassier au duc d'Orléans* (droit) ; *Sémiramis construit les murs de Babylone* (droit avec le chiffre 59 en dehors de la partie gravée), et *Pyrame et Thisbé* (revers). Ces trois coins, on se le rappelle, sont précisément ceux qui diffèrent la série Dassier de la série Roussel ; ils portent un double filet.

Le Musée historique lorrain possède trois poinçons. 1<sup>o</sup> *le motif décoratif qui doit surmonter le monument où s'inscrivent les titres des jetons du premier livre* ; 2<sup>o</sup> *la*

*Plainte de Junon* (verso) ; 3<sup>e</sup> le *Meurtre de Penthée* (verso).

Le même musée possède en outre le coin du droit du jeton de Sémiramis avec le chiffre 58 et au dessous la lettre D, coin identique à celui du Musée monétaire de Paris, hormis le numéro matricule 58 au lieu de 59.

De tout ce matériel, il résulte que nous connaissons : soixante jetons de Jérôme Roussel, du module de 32 mm.; un jeton de dédicace de Jean Dassier au duc d'Orléans, même module; deux jetons, très probablement de Dassier, dont les coins sont signés D *Sémiramis* et *Pyrame et Thisbé*, du même module; le jeton avec ornement circulaire, dont on ne connaît qu'un représentant sous forme de coin inachevé (*Sémélé consumée par les feux de Jupiter*) du module de 29 mm.; les jetons du module de 29 à 31 mm., à l'état de coins inachevés; enfin le jeton de 35 mm. de la collection de M. Paul Bordeaux.

Essayons à présent, à la lumière des documents, de refaire l'histoire de ces différentes séries.

Le 4 août 1711<sup>1</sup>, le Sr Jérôme Roussel, bourgeois et graveur de Paris, en compagnie d'Abraham Guy, bourgeois de Genève, demande au Conseil de cette ville l'autorisation de se servir du balancier de la Seigneurie pour frapper des jetons des fables des trois premiers livres d'Ovide avec des coins que le dit Roussel a déjà gravés et que le Sr Jean Dassier, est-il dit, déclare fort beaux. Le Conseil accorde l'autorisation demandée, moyennant entente avec la Chambre des Comptes.

Le 23 août 1711<sup>2</sup>, la Chambre des Comptes délibère sur la demande de Roussel. Ce dernier a précisé son projet. Il s'agit de frapper cinquante-sept jetons des fables d'Ovide, de 14 lignes de diamètre, en argent. Il expose

<sup>1</sup> R. C. 1711, vol. 210, p. 336.

<sup>2</sup> R. C. C. 1711, vol. 11, f° 265.

que, pour le présent, il n'en frappera que trente bourses et qu'à chacune il y aura pour 120 l. d'argent en valeur, se proposant de les vendre 160 l. ; que les dépenses qu'il a dû faire pour la gravure des coins et matrices est grande et qu'il ne peut faire à la Seigneurie une offre proportionnée à l'obligation qu'il aura. La Chambre arrête de laisser cette reconnaissance pour ces trente bourses seulement à sa discrétion.

On peut se demander pourquoi Jérôme Roussel, graveur parisien connu et estimé, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, prenait la peine de faire voyager ses coins de Paris à Genève et de solliciter du Conseil de cette ville de les mettre en activité, alors qu'à Paris même, et sans trop de dérangement, il pouvait arriver au même but.

Voici le motif principal qui peut, semble-t-il, avoir dirigé la conduite de Jérôme Roussel. La gravure des cent vingt coins de service nécessaires à la frappe des soixante jetons des Métamorphoses représentait un travail considérable, auquel l'auteur s'était sans doute depuis long-temps consacré. Malheureusement, Mgr le Dauphin vint à mourir le 14 avril 1711, et Roussel dut se trouver par ce fait dans un assez grand embarras.

Il est toujours aisé de rappeler par une médaille la mémoire, les vertus ou les hauts faits d'un personnage, mais il serait inconvenant, pour ne pas dire plus, de dédier à un prince décédé, c'est-à-dire de mettre sous son patronage une suite de médailles ou de jetons. Roussel ne pouvait y songer, en France du moins, car, fort probablement, la Cour des Monnaies n'aurait pas autorisé cette frappe. Tel est, semble-t-il, le motif, ou l'un des motifs, qui décida Jérôme Roussel à s'adresser au Conseil de Genève, avec l'appui d'un bourgeois de cette ville. Frappés hors de France, les jetons des Métamorphoses pouvaient l'avoir été avant les malheurs qui, en 1711 et 1712, accablèrent la famille royale.

Remarquons au reste que, dans sa requête, Roussel demande à mettre en activité cinquante-sept jetons, évitant prudemment de parler des trois jetons de dédicace, de crainte sans doute de soulever une contestation à cet égard.

Le 15 janvier 1712<sup>1</sup>, la Chambre des Comptes reçoit une nouvelle requête des sieurs Jérôme Roussel et Abraham Guy, par laquelle ils demandent à frapper encore cent cinquante bourses de jetons, ce qui leur est accordé, à charge par eux de payer un écu-blanc par bourse, tant pour les trente déjà frappées que pour les cent cinquante qui restent à exécuter.

Ici s'arrêtent, semble-t-il, les émissions des jetons des Métamorphoses frappés par Jérôme Roussel au moyen de ses coins. Ce graveur estimé mourut le 22 décembre 1713<sup>2</sup>, à l'âge de cinquante ans, mais tout porte à croire que sa collection demeura à Genève. Nous avons vainement parcouru les minutes des notaires genevois de 1711 à 1713, cherchant s'il était survenu un acte de vente à ce sujet, mais nous n'avons rien trouvé.

Le 3 septembre 1717<sup>3</sup>, l'ancien syndic et général de la Monnaie, Le Fort, rapporte à la Chambre des Comptes qu'il a été prié par M. Barthélémy Favre de demander la permission de faire battre des médailles d'argent sur lesquelles seraient gravées les Métamorphoses d'Ovide et qui seraient semblables à celles que fit frapper le sieur Jérôme Roussel, en 1711. La Chambre accorde son autorisation aux mêmes conditions que ci-devant, mais nous ignorons le montant de l'émission.

Qui était Barthélémy Favre, quelles raisons avait-il d'entreprendre cette nouvelle émission, de quels coins

<sup>1</sup> R. C. C. 1712, vol. 11, f° 277.

<sup>2</sup> J.-J. Guyffrey. *La Monnaie des médailles. Histoire métallique de Louis XIV et de Louis XV d'après les documents inédits des Archives nationales*, dans la *Revue numismatique*, 1884, pp. 465-489 ; 1885, pp. 82-115, 187-209, 432-460 ; 1886, pp. 86-100 ; 1887, pp. 281-320 ; 1888, pp. 306-334 ; 1889, pp. 267-312, 429-457 ; 1891, pp. 315-353. Voir 1891, p. 335.

<sup>3</sup> R. C. C. 1717, vol. 12, f° 147.

fit-il usage et comment se fait-il que l'émission entreprise sous son nom ait été exécutée et signée par Jean Dassier ?

Barthélemy Favre, d'une ancienne et honorable famille de la ville, se trouvait faire partie d'une maison de commerce connue sous la raison de Jacob et Barthélemy Favre et Jean-Jacques Lect. Cette maison semble avoir fait de mauvaises affaires. Le 4 janvier 1724<sup>1</sup>, nous la trouvons dissoute, et Barthélemy Favre se voit provisoirement rayé du Conseil des C.C. jusqu'à ce qu'il ait satisfait en plein ses créanciers. Il est permis de supposer, cependant sans aucune preuve, qu'en s'improvisant éditeur de jetons, en 1717, Barthélemy Favre cherchait un moyen d'augmenter ses ressources.

La grande vogue qu'avait en France et ailleurs le jeu de l'ombre, d'origine espagnole, assurait aux bourses de jetons un débouché fructueux. Les émissions de Jérôme Roussel, datant de quelques années en arrière, avaient probablement eu du succès, en faisant connaître au public mondain les charmantes et multiples scènes des Métamorphoses, et l'idée de continuer cette exploitation n'avait rien en soi que de fort naturel. Néanmoins, pour la mener à bien, Barthélemy Favre ne pouvait agir seul ; il lui fallait un graveur habile qui exécutât cette longue série de coins et qui, en même temps et selon l'usage, en fit la dédicace à un souverain ou à un grand personnage d'Europe. Pour cela, Jean Dassier se trouvait tout indiqué.

Associé le 14 mai 1696<sup>2</sup> à Domaine Dassier, son père, graveur de la Monnaie de Genève, Jean Dassier devait lui succéder le 20 avril 1720<sup>3</sup>. De bonnes études faites chez Manger et chez Roettier, à Paris, de 1694 à 1696<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> R. C. 1724, vol. 223, p. 7.

<sup>2</sup> R. C. 1696, vol. 196, p. 151.

<sup>3</sup> R. C. 1720, vol. 219, p. 168.

<sup>4</sup> Senebier, *op. cit.*, t. III, p. 305, fait revenir Dassier à Genève, en 1718, ce qui est inexact.

du talent naturel et une incroyable facilité de travail, l'avaient déjà fait connaître, mais son bagage artistique était léger à cette époque et il n'avait pas encore entrepris les œuvres capitales qui devaient plus tard illustrer son nom. La proposition que dut lui faire Barthélémy Favre de s'associer en quelque sorte à lui pour établir une série de jetons dont lui, Dassier, aurait personnellement tout l'honneur, sans apparemment avoir de risques à courir, cette proposition devait lui sourire. Malheureusement nous ignorons totalement quelle en fut la teneur, et nous devons même, à ce sujet, nous poser une question fort délicate : Est-il bien vrai que Dassier ait été appelé à refaire entière la série des coins de Roussel ? Cette série n'avait-elle pas peut-être été abandonnée par l'auteur, lorsqu'il retourna à Paris, et Dassier n'en était-il peut-être pas le détenteur ? Ce qui pourrait porter à le faire croire, c'est la présence, dans la collection Ador-Dassier, de deux coins, dont l'un est certainement de Roussel (*Monseigneur le Dauphin*), et dont l'autre, de même style, paraît bien être aussi du même graveur (*Combattants nés du sang du dragon*). Si Roussel avait emporté sa collection à Paris, comment ces deux coins se furent-ils retrouvés dans la collection de la famille Ador-Dassier ?

A tout le moins, Dassier eut trois coins à refaire, ceux-là même qui, conservés à Paris, portent la marque D. Ces trois coins sont d'un style bien différent de ceux de Roussel, auquel on peut reprocher une certaine sécheresse dans la gravure ; néanmoins ils ont le même module et sont ornés d'un double filet. On peut au reste supposer que Dassier a vraiment songé à refaire, du commencement à la fin, toute la série de Roussel, mais d'un module plus petit, 30 mm. au lieu de 32 mm. Nous en avons, semble-t-il, la preuve dans le coin inachevé de la collection Ador-Dassier (*Sémélé consumée par les feux de Jupiter*).

Que ce graveur ait utilisé en partie ou en totalité la série des coins de Roussel, il n'en est pas moins vrai que par son jeton de dédicace, il s'est approprié l'œuvre du graveur parisien, et à supposer même que tous les coins aient été refaits par lui, il n'en demeure pas moins certain qu'il a fait une copie. Nous avons peine à concevoir aujourd'hui un procédé aussi peu correct de la part d'un homme qui, au point de vue artistique, était la correction et la distinction personnifiées. Aussi bien est-il probable qu'à cette époque, la notion de la propriété intellectuelle n'était pas aussi précise qu'elle l'est aujourd'hui, et qu'il était possible de démarquer l'œuvre du voisin sans trop faillir au code d'honneur.

Le 24 janvier 1720<sup>1</sup>, le Conseil, et non plus la Chambre des Comptes, accorde à Barthélémy Favre de continuer la frappe de ses *jets* et d'en faire encore soixante bourses, aux mêmes conditions que par le passé. Nous ignorons quel fut le montant de l'émission Dassier-Roussel, de 1717 à 1720, mais nous ne pensons pas qu'elle dût être bien considérable.

Le 28 février 1729<sup>2</sup>, Barthélémy Favre, se trouvant à Paris, demande au Conseil de Genève un passeport pour la sûreté de l'envoi qu'il se propose de faire faire de Genève à Paris, de trois caisses contenant cent vingt carrés, soixante matrices et neuf matrices ou carrés, tous gravés, pour frapper des médailles représentant divers sujets des Métamorphoses d'Ovide. Le Conseil accorde le passeport demandé.

Voilà donc la collection des coins Roussel-Dassier quittant définitivement Genève, mais où la conduit-on et qui va désormais s'en servir ? Essayons de nous en rendre compte par l'étude des documents.

<sup>1</sup> R. C. 1720, vol. 219, p. 46.

<sup>2</sup> R. C. 1729, vol. 228, p. 77.

Le 14 avril 1731<sup>1</sup>, François III, duc de Lorraine, autorise Ferdinand de Saint-Urbain, graveur, à faire frapper à la Monnaie de Nancy des médailles et des jetons.

Le 4 mai 1731<sup>2</sup>, la Chambre des Comptes de Lorraine, faisant fonctions de Cour des Monnaies, passe en revue les médailles et les jetons que M. de Saint-Urbain se propose de faire frapper en raison de l'autorisation ducale. Entre autres pièces signalées, on mentionne certains jetons-médailles, « chacun devant contenir un sujet choisi « dans les métamorphoses d'Ovide et qui n'en comprend « aucun contre les bonnes mœurs. L'exposant, est-il dit, « ne présente point les empreintes des jetons, mais il aura « l'honneur de faire voir ces empreintes à la Chambre « quand les coins seront en état. » On a transcrit dans l'arrêt et relativement encore au même objet, une courte instruction qui commence ainsi : « *Mémoire instructif sur les médailles ou jetons des métamorphoses d'Ovide, dédiées à (nom en blanc) par Jérôme Roussel, de l'Académie des Beaux-Arts.* »

« Il y a soixante médailles ou jettons qui peuvent former une bourse pour jouer à l'ombre<sup>3</sup>. Ces jetons sont parfaitement bien gravés et contiennent chacun un sujet des métamorphoses d'Ovide, dont les trois premiers livres sont complets. Ils sont tous du diamètre de 14 lignes, y compris la bordure, et chacun est rempli, d'un côté, d'une fable numérotée, suivant l'arrangement qu'Ovide leur a donné. Et comme rien n'était plus juste que d'unir l'auteur de ces fables avec l'ouvrage, les revers sont tous à la gloire d'Ovide, et chaque livre en a un différent. » Après une énumération sommaire des sujets de ces cinquante-sept jetons, divisés

<sup>1-2</sup> *Ferdinand de St-Urbain*, par M. Lepage, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, Nancy, 1868, 2<sup>e</sup> série, t. VIII, pp. 342-347.

<sup>3</sup> Ou mieux à l'ombre. C'est un jeu de cartes d'origine espagnole (*ombre* veut dire *homme*) dans lequel on se sert de jetons pour marquer et qui a eu jadis une grande vogue. (Cf. *Le Jeu de l'ombre comme on le joue présentement à la Cour et à Paris*. Paris, in-12, 1718. Le privilège royal qui accompagne ce volume et qui est déjà un privilège pour réimpression, est daté du 12 avril 1710.)

en trois livres, le mémoire instructif poursuit en ces termes :

« L'on vient de donner l'idée des 57 médailles ou « jettons, faisant le sujet des trois premiers livres des « métamorphoses d'Ovide. L'on en joint deux autres, « d'un autre auteur, savoir : *Sémiramis bâtit les murs de Babylone et Pyrame et Thisbée.*

« Il y a	59 médailles
« Et une dédicace	1
« Soit en tout	60 jettons »

Nous empruntons ces détails à un intéressant article paru en 1878 dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*<sup>1</sup>, publié par Jules Rouyer ; nous aurons à y revenir. Observons pour le moment que le *Mémoire instructif*, joint à la liste des médailles-jetons que Ferdinand de Saint-Urbain se proposait de frapper à Nancy, ne saurait être de Jérôme Roussel, mais qu'il a été fait après la mort de cet artiste. Roussel a fabriqué cinquante-sept jetons-sujets et trois jetons de dédicace. Le *Mémoire instructif* ne parle que d'un jeton de dédicace et en plus du jeton de *Sémi-ramis* et de celui de *Pyrame et Thisbē*, tous trois ignorés de Roussel, mais mis au jour par Barthélémy Favre et Jean Dassier. Nous en concluons dès lors que la série des coins décrits dans le *Mémoire instructif* et possédés par Saint-Urbain n'était autre que celle que Barthélémy Favre avait fait revenir de Genève à Paris, deux ans auparavant. Observons aussi que le jeton de dédicace est seulement mentionné, mais non spécifié dans le *Mémoire instructif*, par la bonne raison que le jeton dédié par Dassier au duc d'Orléans, mort en 1723, se trouvait alors hors

<sup>1</sup> *Les jetons de jeu représentant des sujets tirés des Métamorphoses d'Ovide, que Ferdinand de Saint-Urbain fut autorisé, en 1731, à faire frapper à la Monnaie de Nancy, sont-ils de lui, ou sont-ils de Jérôme Roussel ?* dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*. Nancy, 1878, XXVII<sup>e</sup> année, in-8, p. 156 et suiv.

d'emploi pour cette nouvelle émission, à laquelle Dassier n'avait du reste plus rien à voir.

M. Jules Rouyer, moins instruit que nous le sommes aujourd'hui sur les péripéties des jetons des Métamorphoses, ne trouve pas que Saint-Urbain ait été bien inspiré en supprimant les trois jetons primitifs de dédicace et en n'en restituant qu'un seul qui ne pouvait manquer d'être dédié au duc de Lorraine, ce qui l'obligeait de compléter sa série par deux nouveaux jetons « d'un autre auteur ». Nous savons quelle est la vérité à cet égard, mais nous ne pouvons que regretter que le jeton de dédicace de Saint-Urbain ne soit pas parvenu jusqu'à nous, car il eût été intéressant d'en examiner la composition. Peut-être Saint-Urbain eût-il eu la franchise de rendre à Roussel ce qui lui appartenait, en substituant son nom au sien. C'eût été alors une œuvre de restitution, et il semble bien qu'en mentionnant le nom de Roussel dans le *Mémoire instructif*, telle devait être l'intention de Saint-Urbain. Mais peut-être aussi eût-il suivi l'exemple de Jean Dassier, et le nom de l'éditeur eût-il caché celui de l'auteur.

M. Jules Rouyer se demande au reste si le projet de Saint-Urbain fut jamais mis à exécution et si les coins qu'il comptait utiliser, *quand ils seraient en état*, furent jamais transportés en Lorraine. A cela nous ne pourrions répondre que si l'on venait à retrouver le jeton de dédicace exécuté par Saint-Urbain. Mais nous pouvons nous demander ce que sont devenus tous ces coins.

Tout d'abord, il semble bien probable qu'ils ont été utilisés pour des refrappes. Les séries à demi complètes qui existent dans les divers musées de Paris, de Nancy, du Havre et de Genève, sont en cuivre bronzé et sont modernes. Ensuite, un certain nombre de ces coins figurent aujourd'hui au Musée monétaire de Paris, entre autres les trois coins attribuables à Dassier. Nous en pouvons tirer la conclusion que dans la convention inter-

venue entre ce graveur et Barthélemy Favre, Dassier n'était pas l'entrepreneur, car le matériel ne lui appartenait pas ; autrement, les coins qu'il a gravés à cette occasion eussent été retrouvés dans la série des coins Ador-Dassier.

Ces coins, gravés par Dassier pour Barthélemy Favre, faisaient partie du lot qui, en trois caisses, fut amené de Genève à Paris, en 1729, et devinrent heureusement plus tard la propriété du Musée monétaire de Paris qui, de la sorte, les sauva de la destruction. Nous ne serions pas éloignés de croire que quelques-uns des coins inachevés du même musée ont une provenance analogue et doivent être attribués à Dassier. Quant au reste de ces coins qui paraissent bien avoir été la propriété de Saint-Urbain, en 1731, ils semblent avoir été retrouvés en 1868 et en 1870, ainsi que nous l'apprend M. Rouyer. En 1868<sup>1</sup>, le Musée historique lorrain acquit un coin et trois poinçons d'un antiquaire de Nancy, ce sont ceux que nous avons signalés. Deux ans plus tard, un marchand de médailles ambulant vint à Nancy. Il avait dans son assortiment quarante-cinq jetons d'une même série, tous du module de 14 lignes, soit 32 mm., tous différents, se rapportant tous par leurs sujets aux Métamorphoses d'Ovide, et par leurs numéros d'ordre aux indications du *Mémoire instructif*, mais aussi tous de frappe moderne. Ces jetons ayant été acquis pour le Musée lorrain, on sut par le marchand que les coins dont ils étaient sortis se trouvaient alors la propriété d'un antiquaire du Havre, M. Le Cointe, « le père Le Cointe », comme on l'appelait. M. Le Cointe possédait cent douze coins, mais, pour des motifs ignorés, il n'a pu frapper que cinquante jetons. Il en a frappé cinq séries, dont une au moins de bronze argenté et une de bronze doré.

<sup>1</sup> *Le Journal de la Société d'archéologie lorraine*, op. cit., 1868, p. 102, indique comme ayant été achetés par le Musée lorrain un poinçon et un coin. Ainsi que nous l'a fait observer M. René Martz, il faut lire : un coin et trois poinçons.

Parmi les coins de M. Le Cointe figuraient celui dédié au roi et celui dédié au dauphin.

Grâce à l'obligeance de M. Alfred Basset, consul suisse au Havre, nous avons appris que M. Le Cointe, mort depuis bien des années, vendait toutes les monnaies et médailles qu'il rencontrait à M. Leloup, ancien négociant, décédé depuis sept à huit ans. La belle collection de ce dernier a passé à sa sœur, M<sup>me</sup> Guillard, qui l'a laissée à ses filles, à Caen. Malheureusement ces dames ignorent totalement ce que sont devenus les cent vingt coins jadis possédés par M. Le Cointe ; la direction du Musée du Havre est dans la même ignorance, et nous savons, en outre, par M. F. Mazerolle, que ces coins n'ont pas été utilisés à la Monnaie de Paris, en sorte que l'enquête qui nous a permis d'assister à la première frappe faite à Genève avec les coins de Roussel et de suivre leur destinée jusqu'au bout, se trouve interrompue, et nous devons avouer que nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus.

#### Conclusion.

Des faits qui précèdent et qu'il ne nous a pas été possible d'abréger, il résulte que Jérôme Roussel est venu frapper à Genève sa série de soixante jetons des Métamorphoses d'Ovide. Les coins, une fois la frappe achevée, sont bien probablement demeurés à Genève, peut-être acquis par Jean Dassier. En 1717 et en 1720, Barthélémy Favre et Jean Dassier ont formé une association dans laquelle le second a été employé comme graveur. Il a fait trois coins nouveaux, dont un dédié par lui au duc d'Orléans, et cela pour remplacer les trois coins de dédicace de Jérôme Roussel. Il est extrêmement probable que Barthélémy Favre et Jean Dassier ont utilisé ces trois coins nouveaux concurremment avec les cinquante-sept coins à sujets de Roussel, cependant on ne peut pas l'affirmer absolument. En 1729, Barthélémy

Favre, demeurant à Paris, a fait revenir les coins des Métamorphoses qui se trouvaient être sa propriété, et peu de temps après Ferdinand de Saint-Urbain s'en est, semble-t-il, trouvé le possesseur. Il obtint du duc de Lorraine le privilège de les employer à Nancy. Jusqu'à présent rien ne prouve qu'il ait usé de cette autorisation.

Eug. DEMOLE.

## DESCRIPTIONS

### I. — Jetons de Jérôme Roussel se rapportant au premier livre des Métamorphoses d'Ovide.

#### A. — Jeton dédié à Louis XIV.

Dans le champ, en douze lignes, (C 54-6) LE PREMIER |  
LIVRE | DES METAMORPHOSES | D'OVIDE | DEDIÉ | AU  
ROI. | PAR | SON TRES HUMBLE ET TRES | OBEISSANT ET  
TRES FIDEL (*sic!*) | SERVITEUR ET SUIET | IEROME ROUS  
SEL | 17II.

R. (D 40) LOUIS XIII. PAR LA G. DE D. ROI DE FR.  
ET DE N.

Buste cuirassé, drapé d'un manteau agrafé sur l'épaule, la tête couverte d'une perruque, de profil à droite.

Cu. br., mod. 0,032. Cabinet de France.

Pl. I, lettre A.

#### 1. — Le Chaos.

Sur un monument rectangulaire, terminé par une corniche, deux sphinx adossés supportent entre eux un médaillon rond, surmonté d'une guirlande de palmes attachées d'un ruban dont les extrémités retombent à